











Bourg-en-Bresse, le 15 avril 2020

A Monsieur le Préfet de l'Ain,

Copie à :

- Monsieur le Ministre de la santé.
- Monsieur le Président du Conseil Départemental,
- Madame la Directrice de l'ARS de l'Ain,
- Mme et Messieurs les député(e)s,
- Mme la Sénatrice et Messieurs les Sénateurs

Objet: Situation sanitaire dans l'Ain

Monsieur le Préfet,

Nos organisations de retraités de l'Ain expriment leurs plus vives inquiétudes concernant le bilan humain et les conséquences de la crise sanitaire sans précédent, en particulier chez les personnes âgées. Alors que l'épidémie fait affluer les malades dans les services d'urgence, le matériel de protection des malades et du personnel fait défaut.

Les ravages du COVID-19 parmi les personnes âgées tournent en tragédie, que ce soient pour celles résidant en Ehpad, dans les structures d'accueil ou de soins, comme pour celles ayant recours à des structures de service à la personne pour leur maintien à domicile.

Depuis plusieurs années les retraités avec leurs organisations tirent la sonnette d'alarme sur le manque de personnel formé et correctement rémunéré dans les EHPAD, dans les Hôpitaux.et au niveau des personnels d'aide à la personne à domicile.

En 2018 et 2019 nous avons rencontré des Députés et Sénateurs de l'Ain concernant le manque de médecins généralistes, notre département est très mal placé au niveau National. En avril 2019, le personnel des urgences de l'hôpital de Fleyriat dénonçait le manque de médecins urgentistes, face à une augmentation d'activité de 30% en 4 ans avec seulement 17 médecins urgentistes alors que 30 étaient nécessaires.

Les personnels des EHPAD et des hôpitaux vivent une situation quotidienne d'une violence inouïe face au manque de moyens, au choix à faire pour sauver des vies, contraints parfois d'abandonner ceux qui sont trop malades, confrontés à tous moments à la mort. Ils mettent leur vie en danger en permanence, leur dévouement est sans borne, ils ne voient plus leurs enfants. Des médecins et des personnels soignants sont décédés du coronavirus.

Au début de la pandémie, seuls étaient comptabilisés les morts à l'hôpital, depuis le début avril nous avons quelques chiffres sur les décès en Ehpad. L'Ain comme l'ensemble de la France manque de tests, nous ne saurons jamais le nombre réel de décès consécutifs au Covid-19. Lors de votre conférence de presse du 6 avril, Monsieur le Préfet vous annonciez 47 décès dont 22 en EHPAD, le 12 avril l'ARS communique à la presse 42 décès à l'hôpital et 22 en EHPAD, curieusement les chiffres n'ont pas bougé dans les EHPAD, ce ne sont pas les informations que nous recevons des familles.

Quand allons-nous cesser de nous mentir? Au 12 avril, 118 personnes sont hospitalisées dont 30 en réanimation. 136 ont pu rentrer chez elles. Au niveau régional, on accuse un cumul de 773 décès hospitaliers au 12 avril, les EHPAD sont-ils comptés? Un grand flou existe dans l'information autour d'une série de décès dans un Ehpad du Haut-Bugey. Cinq seniors seraient morts en une semaine. Coronavirus ou pas? La question se pose inévitablement. Mais impossible pour l'heure d'y répondre. **Trop de silences, pas assez de tests.**

Cette discrimination à l'égard des personnes âgées est intolérable, ce déni de l'éthique traduit un mépris vis-à-vis de cette catégorie de la population. C'est dans les rangs de retraités qu'on comptera le plus de victimes. Le risque d'isolement est dramatique notamment pour les retraités. Il accentue la perte d'autonomie pour les personnes âgées déjà fragilisées, tant dans les EHPAD et les maisons de Retraite, que dans le suivi à domicile.

Pour les personnes âgées confinées dans leur chambre, ces situations sont difficiles à supporter. Elles sont coupées de leur famille et le personnel, les soignants n'ont pas toujours le temps de les faire communiquer par skype, juste une lettre lue quand ils en reçoivent! A cette détresse humaine s'ajoute le manque criant de matériel de protection. Après avoir fait un appel au don de masques, depuis le 3 avril, le directeur de l'Ehpad de Châtillon sur Chalaronne est encore à la recherche de sur-blouses, indispensables à la protection du personnel en contact avec les résidents. C'est un exemple parmi beaucoup d'autres sur les EHPAD du département.

Il est désormais urgent que l'ensemble des personnes âgées puissent avoir accès aux tests de dépistage permettant l'accès aux soins pour les malades et le déconfinement pour ceux qui ne le sont pas.

Nos revendications sont claires :

Gants, masques FFP2et FFP, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, gel hydroalcoolique et la fourniture de tests de dépistages en nombre suffisant.

Nous soutenons les revendications des personnels de la santé.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées, la mise en œuvre d'un Plan d'Alerte et d'Urgence.

Nous exigeons:

- L'arrêt immédiat des politiques de restrictions budgétaires. Il faut d'urgence une loi rectificative pour le financement des besoins de santé, la relocalisation et la maîtrise publiques des productions des matériels de santé et des médicaments ;
- Des investissements publics massifs pour l'hôpital public ;
- La prise en charge de la perte d'autonomie, à domicile et en établissement, à 100% par la branche maladie de la Sécurité Sociale ;
- La création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie et une loi grand âge et autonomie conforme à nos attentes.

Nous voulons que « l'après »se construise avec plus de services publics et encore plus de solidarité!

Le monde du travail est en première ligne pour affronter une crise sanitaire d'une ampleur inédite. Infirmier-ères, éboueur-euses, caissiers-ères, agent-es de nettoyage, docker-euses, cheminot-es, fonctionnaires territoriaux, ouvriers-ères de l'industrie agro-alimentaire, médecins, livreur-euses..., salarié-es du public comme du privé, ce sont elles et eux qui maintiennent la France debout, qui sont en première ligne face au péril. Hier ignoré-es, parfois pointé-es du doigt comme des privilégié-es, ils et elles sont aujourd'hui nos héros ordinaires, célébré-es par tous.

Qu'en sera-t-il demain?

La dégradation du système de santé qui s'est accentuée sous les gouvernements successifs atteint son paroxysme aujourd'hui.

Comment, en effet, le Président de la République peut-il afficher une compassion de façade, alors que par ailleurs, il commande à la Caisse des dépôts et consignations un rapport dont l'objectif est d'accélérer le processus de marchandisation de la santé ?

Dans une copie destinée à l'Elysée, le service de prospection prône le désarmement total de l'état social et la mise en concurrence plus grande des secteurs public et privé pour abaisser encore les rémunérations du personnel de santé.

Ainsi, au cœur de la pandémie, l'Etat a pour souci, non pas de protéger les êtres humains, mais de persévérer dans sa politique de destruction des services publics.

Belle reconnaissance pour tous les soignants qui sont sur « le front »!

Il est de votre devoir de représentants, d'élus, de prendre en considération ces problèmes très graves.

Monsieur le Préfet, mesdames et messieurs, nous attendons des réponses urgentes à cette situation dramatique.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet, nos salutations.

Signataires départementaux :

Marie-Christine Rochon –USR CGT 01 Tél: 06 85 43 80 47 ud1@cgt.fr

Jacques Dubois – FSU- retraités 01 Tél: 07 68 32 56 12 fsu01@fsu.fr

Jocelyne Lagrange – UDR FO 01 Tél : 06 76 42 98 98 <u>udfo@fo01.fr</u>

Pierre-Jean Labergerie – FGR FP 01 Tél: 04 74 52 35 61 fgrfp01@gmail.cm

Julien Casamassa – CFE CGC retraités 01

Yves Perret – LSR 01 Tél: 06 25 59 85 15 <u>ud1@cgt.fr</u>